

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 13 juillet 1990
Vol. 24 n° 28- 12 pages

• Edmonton

«Nous apprécions beaucoup le leadership du gouvernement provincial»

- Georges Arès

par MARTYNE COUTURE

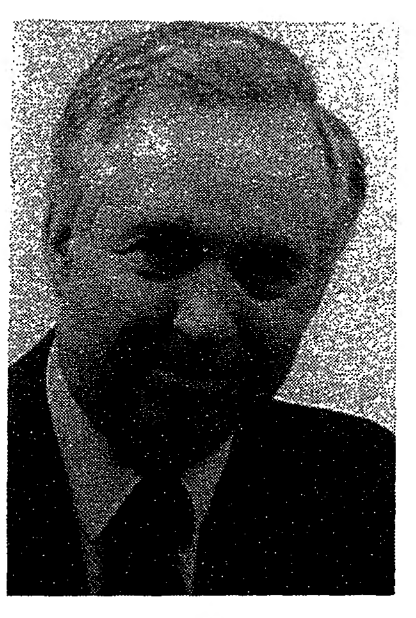
L'Association canadienne-française de l'Alberta se dit extrêmement heureuse du dénouement final concernant l'implantation d'écoles francophones à Saint-Paul et à Legal, annonces faites la semaine dernière.

«Nous apprécions beaucoup le leadership du gouvernement provincial», affirme le directeur général de l'ACFA, M. Georges Arès. L'association est reconnaissante pour l'intervention du ministre de l'Éducation Jim Dinning dans l'établissement d'une école homogène française à Saint-Paul.

M. Arès estime que la commission scolaire n° 2228 et son président M. Conrad Richard se sont retrouvés dans une situation asez difficile: «Je ne crois pas qu'ils aient travaillé assez fort pour obtenir une école française. Ils avaient déjà dit oui pour cette école auparavant et ils sont revenus sur leur décision suite aux pressions des anglophones; je crois qu'ils auraient dû dire non, nous restons sur nos positions». D'après lui, c'est cette indécision qui a séparé la population.

Voilà pourquoi le leadership du gouvernement est si important pour l'ACFA. «Il aurait été préférable que la commission scolaire prenne l'initiative elle-même pour l'établissement de cette école, plutôt que d'attendre que le gouvernement provincial intervienne» ajoute M. Arès, et c'est la raison pour laquelle il ne dit «qu'applaudir un petit peu les dirigeants des commissions scolaires de Saint-Paul». Par conséquent, les fleurs abondent pour le gouvernement provincial.

Mais il reste encore à faire; il faudra convaincre la population francophone, plus particulièrement les parents de Legal et de Saint-Paul de l'impact qu'une



Georges Arès

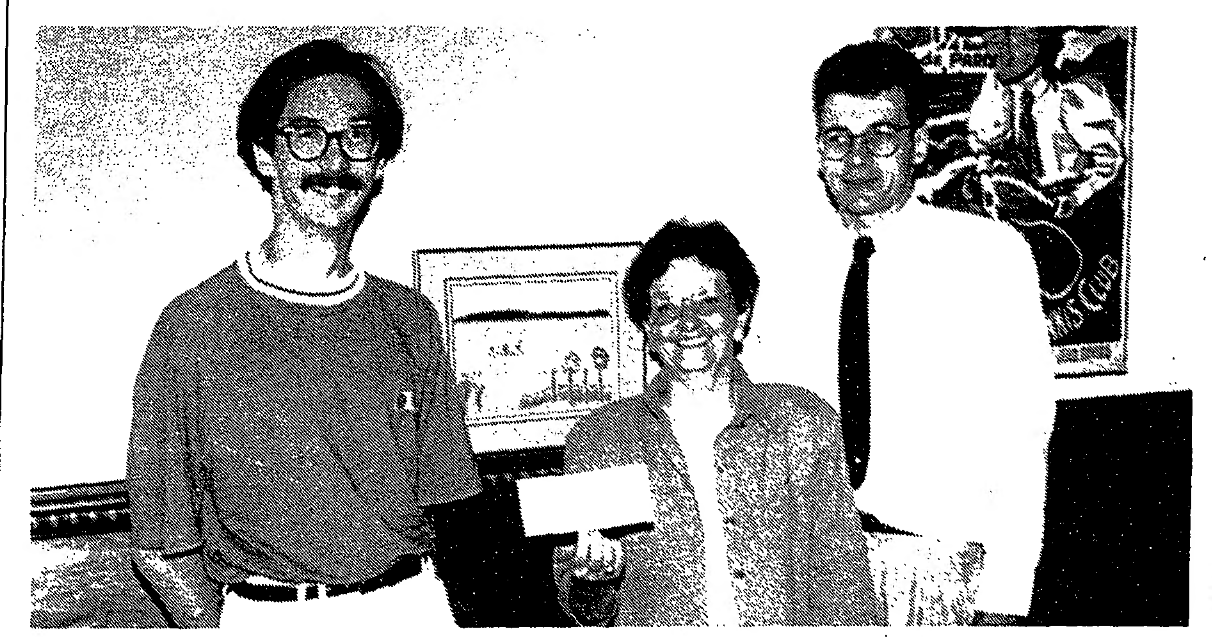
école francophone peut avoir sur leurs enfants. Et cela, c'est une prise de conscience dont on ne peut estimer le temps qu'elle peut prendre.

Selon le directeur général de l'ACFA, ces décisions aideront les autres groupes de parents à faire implanter des écoles françaises dans leurs communautés. Mais selon lui, il n'y aura jamais assez d'écoles francophones en Alberta: «Nous estimons le nombre de francophones en Alberta à 65 000; je n'aimerais pas voir que dans 10 ou 15 ans il n'y ait qu'une dizaine d'écoles pour nos enfants».

Mais vouloir plus d'écoles francophones signifie aussi plus de batailles pour les obtenir, à moins d'avoir la gestion de sa propre commission scolaire. «Il ne faut pas aller trop vite dans ce dossier. Il faut d'abord former un comité de travail afin de faire des recommandations, que le gouvernement fasse de même afin d'étudier la question et qu'on étudie aussi le rapport Lamoureux-Tardif, étude faite en collaboration avec la FPFA (Fédération des parents francophones de l'Alberta)». Il ajoute que ce qui est le plus important pour le moment, c'est d'obtenir des écoles: «Il faut avoir les écoles pour y faire instruire les enfants».

(suite en page 3)

Le 9th Street Café remet 1 000 $ au Centre Lusson



De g. à d.: Jean Gauthier, artiste peintre, Huguette Hébert, présidente du Comité de direction du Centre de plein air Lusson et Marc Saint-Germain, du 9th Street Café.

M. Marc Saint-Germain, propriétaire du 9th Street Café a remis à madame Huguette Hebert, présidente du Comité de direction du Centre de plein air Lusson un chèque de 1 000 $. Cette somme représente les recettes de la journée du 3 juin dernier, que M. Saint-Germain avait promis de remettre au Centre. Ce même dimanche, Jean Gauthier, artiste peintre, exposait ses oeuvres aux crayons de couleurs et pastel au 9th Street Café.



La finale réunissait sur scène tous les participants au spectacle La Ribouldingue.

La Girandole, 10 ans de danse

à lire en page 6

Le Gala des Francoeurs...

à lire en page 5

Plein feu sur la formation...

à lire en page 11

Lamoureux et Rieu...

à lire en page 6

SOMMAIRE

Au national...

• Ottawa

Une crise nationale à l'horizon dans les services hospitaliers

A.P.F. - On pourrait se retrouver avec une crise nationale majeure sur les bras dans le domaine des soins intensifs dans les hôpitaux situés dans les grandes villes du pays, à moins que le gouvernement fédéral ne s'implique davantage dans le financement.

C'est à cette conclusion qu'en arrive le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, qui s'est penché sur l'accessibilité des services hospitaliers du pays.

Selon le sénateur Paul David, les coûts croissants de la nouvelle technologie médicale et les besoins d'une population vieillissante ne sont pas étrangers aux problèmes rencontrés dans les hôpitaux des grandes villes urbaines comme Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver. Si ce n'était des fondations privées, ajoute le sénateur, ces hôpitaux ne pourraient pas se payer l'équipement suffisamment sophistiqué pour donner des soins de qualité à leurs patients. M. David impute ce phénomène au gel des fonds fédéraux transférés aux provinces pour les soins de santé.

Même si en vertu de la constitution canadienne l'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux est de juridiction provinciale, le gouvernement fédéral assure un financement en vertu de la Loi sur le financement des programmes établis de 1977. Dans le cadre de sa politique de réduction du déficit, le fédéral a réduit ses paiements de transferts aux provinces pour les soins de santé. Selon les estimations, cette politique entraînera un manque à gagner de 4 milliards pour les hôpitaux canadiens entre 1986 et 1991. En février, Ottawa annonçait un gel de deux ans de ses paiements de transfert à un niveau qui permettra des économies supplémentaires de 870 millions la première année, et 1.7 milliard l'année suivante.

Il y a présentement une pénurie de lits pour les soins cardiaques dans les grands hôpitaux, et la période d'attente est jugée comme excessive. Ainsi, le taux d'occupation dans tous les centres de cardiologie au Canada varie de 84 pour 100 en Alberta, à 96 pour 100 au Québec. En janvier dernier, pas moins de 4 000 personnes figuraient sur les listes d'attente au pays pour une chirurgie à coeur ouvert! Le sénateur David, lui-même un réputé cardiologue, a indiqué qu'il fallait attendre jusqu'à six mois dans certaines régions au pays avant de subir une opération au coeur.

Il y a aussi la surpopulation dans les urgences qui préoccupe le comité sénatorial. À Montréal, le taux d'occupation des civières atteint 140 pour 100! Entre 10 et 20 pour 100 des lits d'hôpitaux de soins aigus sont occupés par des malades âgés ou chroniques qui pourraient être soignés à domicile ou dans un centre spécialisé. Il faut, pour reprendre l'expression du sénateur David, «mettre les bons malades dans les bons lits».

À tout cela s'ajoute la pénurie de personnel infirmier, qui se fait sentir tant dans les régions éloignées que dans les secteurs de spécialités. Le rapport fait mention d'une situation particulièrement critique pendant les quarts de nuit et de fin de semaine, de même que durant les périodes de congé et dans les grands centres de Montréal, Toronto et Vancouver.

• Ottawa

Les radios communautaires: «Ça va être une grosse année»

- prédit Suzanne Jeanson

A.P.F. - Pas moins de 24 projets de radios communautaires francophones sont présentement en marche au pays et s'il faut en croire la responsable de ce dossier, l'année 1990 sera une année charnière.

«Ça va être une grosse année», prédit Suzanne Jeanson, la directrice du projet des radios communautaires à la Fédération des jeunes Canadiens français. Pas moins de sept communautés au Nouveau-Brunswick et six en Ontario déposeront une demande de permis cette année devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Depuis que le gouvernement fédéral a annoncé en septembre 1987 sa politique de financement des radios communautaires, trois radios francophones ont franchi toutes les étapes de réalisation et desservent depuis près de deux ans des communautés francophones. Il s'agit de Radio de l'Épinette noire de Hearst, de la radio de la Huronie à Pénétanguishene et de Radio-Péninsule dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Dans quelques semaines, Radio Clare de la Nouvelle-Écosse devrait entrer officiellement en ondes. Elle sera suivie en novembre de la Radio coopérative des Montagnes dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Les francophones du Labrador et du Manitoba seraient les prochains à profiter des vertus des ondes communautaires.

Le budget total approuvé par le gouvernement fédéral était de 5.6 millions, soit 3.5 millions pour les immobilisations et 2.1 millions pour les dépenses de fonctionnement. En ce qui concerne les immobilisations, le partage financier prévoyait que la part fédérale pouvait atteindre 50 pour 100, un minimum de 25 pour 100 devait venir de la communauté et un autre 25 pour 100 pouvait provenir de fonds provinciaux ou d'autres sources. À ce jour, seules les provinces du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont acccepté de contribuer financièrement à l'implantation des radios communautaires. L'Ontario n'a toujours pas jugé bon d'imiter ces trois provinces.

Les radios communautaires n'ont pas été à l'abri des compressions budgétaires du gouvernement fédéral. Depuis trois ans, Ottawa a effectué une ponction annuelle de 200 000 $ au budget initial. De 5.6 millions qu'elle était en 1987, l'enveloppe budgétaire a été ramenée à 5 millions.

D'ici 1992, date qui marquera la fin du plan de financement de cinq ans du gouvernement fédéral, la FJCF espère que toutes les radios communautaires auront leur permis d'exploitation du CRTC. L'objectif visé est de 30 radios. Ensuite, cela dépendra des fonds que le fédéral voudra de nouveau mettre à la disposition des radios.

• Rivière-la-Paix

Des étudiants du Québec à l'école Héritage



par NOËLLA FILLION

Dans la semaine du 15 au 22 mai, vingt-quatre étudiants de l'Académie de Sainte-Marie de Beauport, à Québec, étaient les invités de la huitième et neuvième année de l'école Héritage à Jean-Côté. Ils en ont profité pour visiter l'usine de luzerne à Falher, la Société historique et généalogique à Donnelly, l'usine Shell à Three Creeks, une ferme et un apiculteur de la région. Ils poursuivaient leur périple dans les Rocheuses avant de retourner dans la belle province. Les étudiants hôtes avaient pour leur part visité Beauport, du 1er au 8 mai.

• Ottawa

Un colloque international sur les industries de la langue

A.P.F. - Que sont les industries de la langue? Quels en sont les enjeux économiques et culturels? Quelles conséquences vont-elles avoir sur la langue française, dans les milieux de travail, et dans le monde?

C'est pour répondre à ces questions, et à bien d'autres, que l'Office de la langue française et la Société des traducteurs du Québec organise un colloque international sur les industries de la langue qui se déroulera du 21 au 24 novembre prochain à Montréal sous le thème «Les industries de la langue. Perspectives des années 1990».

À l'ère de l'évolution technologique, quelque 80 conférenciers du Québec, du Canada, de l'Europe, et de l'Afrique francophone auront la tâche de faire entrevoir les perspectives de développement en matière de recherche linguistique en fonction de nombreuses applications industrielles.

Le colloque s'adresse principalement aux scientifiques, aux industriels, aux financiers et aux praticiens du langage tels les journalistes, et vise à les sensibiliser aux nouvelles techniques de diffusion du français, et à permettre une meilleure vulgarisation de l'information dans les divers secteurs reliés aux industries de la langue.

Pour de plus amples renseignements, il suffit de s'adresser à: Madame Edith Girard, Secrétariat du colloque international sur les industries de la langue, Office de la langue française, case postale 316, Tour de la Place-Victoria, Montréal, Québec, H4Z 1G8. Téléphone: 514 - 873-7370.

À la 3...

• Edmonton

La FCCF fera des pressions auprès du fédéral

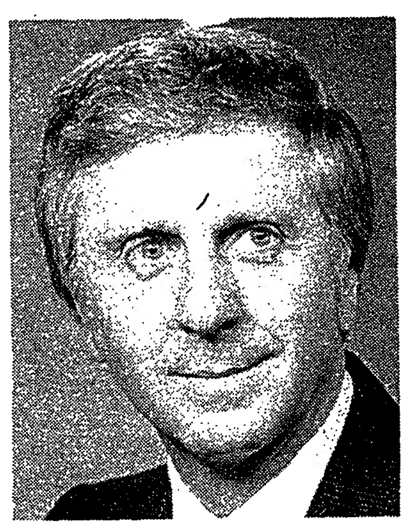
par MARTYNE COUTURE

Devant le peu d'appui que récoltent les arts et la culture en général, spécialement chez les minorités françaises du pays, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) s'est vue confier par son assemblée générale un mandat clair et fort d'adopter un discours et une stratégie politiques pour amener les instances gouvernementales à reconnaître l'importance du développement culturel dans la survie et l'épanouissement des francophones hors Québec.

Lors de l'assemblée des 23 et 24 juin à Ottawa, une trentaine de délégués ont dit «en avoir assez de tous les bilans. Il est temps que le gouvernement fédéral s'aperçoive que les artistes et les organismes provinciaux et territoriaux ont accompli un travail de titan, en dépit de maigres budgets, pour l'épanouissement des minorités francophones au pays, au même titre que les organismes politiques qui revendiquent des institutions et des services pour la minorité. Et il est plus que temps que les ministères fédéraux ayant le mandat législatif d'appuyer le développement culturel soient conséquents avec eux-mêmes en finançant les activités de ce secteur chez les francophones hors Québec».



Lydia Roy



Roger A. Lalonde

L'action de la Fédération se traduira par des interventions d'ordre technique et professionnel, dans les trois secteurs prioritaires pour la prochaine année: concertation de tous les intervenants du développement culturel (groupes artistiques, représentants de la communauté, bailleurs de fonds provinciaux, territoriaux et privés), la communication (échange d'information sur les programmes gouvernementaux, projets pilotes des membres, etc.) et le lobbying (orienté principalement vers le financement de groupes et de projets).

Deux conférences étaient inscrites au programme de la fin de semaine. Le premier invité, M. Guy Matte, président de la Fédération des francophones hors Québec, a dans un discours enflammé, prononcé la journée même où le Canada signait le certificat de décès de l'Accord du Lac Meech, réitéré sa conviction profonde qu'en milieu minoritaire, «tout geste culturel est un geste politique». Le deuxième invité, le dramaturge Jean-Marc Dalpé, a dans un discours émouvant, prononcé la journée même où les francophones d'Amérique fêtaient la Saint-Jean, réaffirmé l'engagement «des artistes, poètes et peintres, musiciens et comédiens... nous, les tannants, les pas d'allure, les provocateurs... qui ne sommes pas ici pour illustrer tout simplement une volonté quelconque de survivre mais bien pour insuffler le courage nécessaire de vivre».

L'assemblée a entériné la composition du nouveau bureau de direction, composé du président Roger A. Lalonde, de Calgary, qui entame la deuxième année de son mandat. Lydia Roy, d'Edmonton, est vice-présidente pour la région Ouest.

• Edmonton

Demande pour une école publique francophone

par MARTYNE COUTURE

Le comité de parents pour une école publique francophone a déposé officiellement, tel que prévu, une demande au Edmonton Public School Board afin d'établir une école publique francophone à Edmonton.

Ce n'est pas la première fois qu'une telle demande est déposée. En 1982, un groupe de parents avaient fait des démarches afin d'obtenir une école publique francophone à Edmonton.

Mais aujourd'hui, c'est différent: la désormais cause Mahé-Bugnet a fait avancer le dossier des écoles francophones en Alberta, puisque les parents ont maintenant le droit d'avoir une école francophone, «là où le nombre le justifie».

Or, d'après Le comité de parents pour une école publique francophone, 112 élèves sont pré-inscrits à cette école. De plus, on constate que lors de l'annonce de l'ouverture des autres écoles francophones en Alberta, le nombre d'inscriptions est beaucoup plus grand. Par exemple, aux premières réunions pour l'ouverture de l'école Maurice-Lavallée, on dénombrait une soixantaine d'élèves qui fréquenteraient cette école. Lors de l'inscription, ils étaient 130, et aujourd'hui après 5 ans, l'école compte 565 élèves de la maternelle à la douzième année et fonctionne au-delà de sa capacité selon Le comité pour une école publique francophone. Le comité est convaincu que le même phénomène se produira lors de l'instauration éventuelle d'une école publique francophone.

Les commissaires présents lors du dépôt de la demande, fait par la vice-présidente du comité Gisèle Lemire, ont posé plusieurs questions; on s'inquiétait notamment des taxes scolaires, à savoir à qui elles seraient payées. Madame Lemire s'est empressée de répondre que les parents ayant des enfants fréquentant une école publique francophone paieraient bien sûr leurs taxes au Edmonton Public School Board.

Les commissaires se questionnaient aussi sur la question de la gestion d'une école francophone: «Nous ne sommes pas ici pour discuter de gestion. Le faire, ce serait supposer que nous avons déjà une école publique francophone. Nous sommes ici pour parler de l'établissement d'une telle école, et non de sa gestion» a répondu madame Lemire.

La réponse devrait être annoncée lors de la prochaine réunion, le 28 août prochain. Le comité se dit optimiste. Mais le président, M. Yves Caron, ajoute qu'à titre personnel il «croit que le scénario était prévu à l'avance, ou l'administration a déjà décidé qu'elle va dire non en septembre. (...) ils veulent nous obliger à aller devant le ministre afin d'avoir des directives plus claires pour ne pas que les responsabilités des écoles françaises ne retombent que sur le dos des commissaires. D'après moi, ils nous utilisent pour faire de la pression sur le ministre».

Le surintendant-adjoint Dick Baker du Edmonton Public School Board avait été approché en novembre dernier par Le comité (...) afin qu'il émette une recommandation en leur faveur aux commissaires, mais M. Baker a refusé, ajoutant qu'il ne le ferait pas avant que le ministère de l'Éducation établisse sa politique.

Présentement, 90% des jeunes francophones d'Edmonton ne fréquentent pas une école française alors que plus de 55% des parents francophones veulent une école publique francophone d'après Le comité (...).

• Edmonton

Des jeux autochtones «politiques»

par MARTYNE COUTURE

Les premiers jeux autochtones nord-américains se sont terminés en fin de semaine dernière à Edmonton sous une note plutôt politique.

En effet, journalistes et caméras ont pris d'assaut les jeunes autochtones afin de les interroger sur ce qu'ils pensaient des derniers événements de la scène politique, plus précisément de l'échec de l'Accord du lac Meech. Certains recherchaient beaucoup les athlètes autochtones du Québec.

«Que penses-tu de ce qui se passe (à propos du lac Meech et de la clause de société distincte au Québec)?» qu'on a demandé à une Québécoise autochtone de 12 ans. La jeune athlète n'a pu que répondre qu'elle n'était pas très au courant de ce qui se passait. René Ottawa, un responsable de la délégation du Québec, pense qu'on attache trop d'importance à tout cela: «Surtout depuis que l'idée de souveraineté-association est revenue, on se fait beaucoup questionner à propos de cela».

Sylvie Francoeur était bénévole pour ces jeux. Elle se dit déçue de ce que les médias ont fait de cet événement: «Ils ont oublié l'aspect jeunesse et l'aspect culture (...), c'est rare que tu voyais dans les journaux des articles parlant de ces jeunes ou que c'était la première fois que se tenait des jeux autochtones pour toute l'Amérique du Nord».

Pour Sylvie, ces jeux étaient une bonne occasion d'apprendre à propos de la culture autochtone. C'est une expérience dans un domaine où elle n'a jamais oeuvré avant, «travailler avec des autochtones, c'est un monde complètement différent». Elle a pu se rendre compte tout au cours de la semaine d'une image toute différente de ce que bien des gens pensent des autochtones: «J'ai pu voir que les Indiens étaient des personnes très motivées, très fières de leur culture, fiers d'être là (à Edmonton), fiers de courir pour essayer de gagner».

René Ottawa, de la délégation québécoise, est fier d'être à Edmonton pour ces premiers jeux autochtones. «À chaque jour c'est un défi; les jeunes ne parlent pas anglais, mais ils se débrouillent quand même et le font de bon coeur. Je n'ai pas encore vu de jeunes qui s'ennuyaient ou qui voulaient retourner chez eux».

C'est l'occasion pour eux de rencontrer d'autres autochtones de leur âge et de partager une culture différente, même si la langue n'est pas la même.

Les organisateurs prévoient reprendre ces jeux à tous les deux ans. Les prochains jeux autochtones devraient avoir lieu à Montréal.

Leadership...

(suite de la page 1)

L'ACFA espère que ce comité éventuel pourrait prendre forme en septembre pour effectuer son étude jusqu'à la fin de décembre, début de janvier, afin de permettre au gouvernement de présenter un projet de loi à la session du printemps; ceci permettrait l'établissement de la gestion scolaire en septembre 1991.

Finalement, l'ACFA croit que l'intervention du gouvernement peut avoir un impact important sur l'attitude des anglophones face à l'établissement d'écoles francophones; c'est-à-dire que vu le leadership démontré par le gouvernement de l'Alberta, ils (les anglophones) pourraient se rallier à l'attitude du gouvernement et ne pas toujours s'opposer aux demandes des francophones.

Les autochtones, des citoyens à part entière

Les autochtones du Canada vivent présentement des moments intenses et réalisent qu'ils n'ont pas d'autre choix que de se prendre en main. Plus de 300 chefs indiens ont exprimé clairement leurs vues la semaine dernière à Edmonton. L'heure est grave, l'heure est à la réflexion avant de passer à l'action. Les autochtones sont plus déterminés que jamais à laisser un héritage décent à la prochaine génération.

Eux aussi parlent de «société distincte». Et s'il est un groupe au Canada qui peut revendiquer en toute justice ce terme, ce sont bien les premiers habitants du Canada, les Indiens.

Mais comme le souhaite si bien le Père Charles Gamache, OMI de regrettée mémoire, dans un livre sur la question indienne qui n'a jamais été publié et qui s'intitule RAVEN HEADS et qui a comme sous-titre The Indian, Fellow-Citizen, «l'Indien doit devenir un citoyen canadien à part entière».

Éditorial

Le Père Gamache maintient que c'est l'Indien lui-même qui a la responsabilité de son avenir et de son insertion plus complète dans la société canadienne: «Personne ne le fera pour lui... Il faut que ce soit sa propre décision!» Mais il est nécessaire aussi que les blancs comprennent la mentalité, la culture et les besoins des Indiens. «Le blanc, ajoute le Père Gamache, devra apprendre - et je pense que cela ne sera pas facile - que son compatriote indien a ses propres aspirations et ses propres aptitudes et qu'il mérite tout son respect. Le blanc devra apprendre en outre que son compatriote indien a droit à toute sa bonne volonté et à son aide sincère. Il devra comprendre enfin qu'il faut enrayer les causes de discrimination raciale et promouvoir la conviction que tous les êtres humains ont droit au respect, à l'amitié et à une bonne volonté véritable».

De cette façon, le Père Gamache invite donc les Indiens à examiner leur situation avec honnêteté et lucidité pour se prendre résolument en main et occuper la place qui leur est propre dans la société canadienne. Il invite aussi les blancs à une plus grande ouverture à l'endroit des premiers habitants de notre pays afin de les mieux comprendre et rejeter les préjugés qui sont ordinairement le fruit de l'ignorance et qui produisent presqu'inévitablement de la discrimination.

Il n'en reste pas moins que les autochtones devront éventuellement réaliser qu'eux aussi font partie de la société canadienne et qu'ils devront cultiver cette fierté si importante pour assurer la survie d'un peuple, d'une nation. Ils devront aussi accepter l'homme blanc comme faisant partie de cette même société même si ce dernier ne les a pas toujours compris et aidé selon leurs besoins et devront prendre les moyens pour se faire une place au soleil.

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Félicitations!

M. le rédacteur,

Par la présente, j'aimerais féliciter les premiers diplômés d'une école homogène en Alberta, l'école Maurice-Lavallée.

Je suis fière de ces vingt-huit jeunes francophones qui ont choisi de terminer leur éducation secondaire dans une institution francophone. Je les félicite et je leur souhaite un avenir prometteur.

Aussi, j'aimerais féliciter M. Léo Turcotte, directeur, et son corps professoral qui ont su relever le défi il y a déjà tout près d'un an. Vous avez procédé avec conviction et détermination. Aujourd'hui, ces vingt-huit diplômés sont un témoignage de foi dans la francophonie de l'Ouest.

Toute la francophonie a raison de se réjouir à l'occasion de ce grand événement.

Que vos rêves se réalisent, chers finissants, «toujours plus haut, toujours plus loin».

Thérèse Cameron
Calgary, Alberta

L'environnement et McDonald

M. le rédacteur

L'autre jour, assis dans la classe, le sujet de l'environnement est apparu dans la discussion captivante. L'idée s'est propulsée dans mon esprit quand je suis allé travailler dans le restaurant le plus répandu du monde, McDonald. Après avoir interrogé mon patron au sujet de l'environnement, il m'a donné un pamphlet qui donne une meilleure idée de ce que fait McDonald pour combattre le problème de l'environnement.

Une des plus grandes convictions qu'on a de McDonald est que le restaurant utilise de la viande qui provient des forêts tropicales de l'Amazonie où on fait l'élevage du bétail. Dans ma grande surprise, McDonald n'a jamais et ne va pas utiliser du bétail qui est élevé dans les régions tropicales de l'Amazonie. La viande servie au Canada provient totalement des fermiers canadiens.

L'autre problème que McDonald essaye de régler est le gaspillage du papier. Le restaurant fait son possible pour diminuer le montant de papier utilisé pour garder un haut niveau d'hygiène pour les clients. McDonald se sent conscient du problème environnemental causé par le papier, donc un programme de recyclage va se mettre en marche dans tous les restaurants à travers le Canada dans les mois à venir. Avec l'aide des clients, nous pourrions faire du projet un succès. Ceci va sauver un grand nombre d'arbres dans nos forêts canadiennes.

Les déchets sont un aspect très malheureux de notre société, McDonald fait son possible pour garder la propriété propre, mais ceci ne peut pas être accompli sans l'aide de la clientèle qui fréquente les restaurants. Chaque jour, les employés nettoyent le territoire qui entoure McDonald, mais les clients sont en plus grande partie responsables pour les déchets qui se trouvent dans les rues. Chacun de nous pourrions prendre quelque minutes de notre temps pour ramasser les déchets dans les ruelles et ensemble nous aurions une plus belle terre sur laquelle vivre.

Pour conclure, je dois féliciter la compagnie McDonald et toute autre entreprise qui essayent de nettoyer notre environnement. C'est malheureux que McDonald ne soit pas reconnu par le public en général comme environnementaliste.

Sincèrement,

Ricardo Rojas
École Maurice-Lavallée
Edmonton, Alberta

Nos parcs en péril!

M. le rédacteur,

Il existe de nos jours un problème très sérieux qui touche chacun et qui est de premier rang mondial: la détérioration de l'environnement qui met en péril l'existence de notre monde. En but de préserver l'environnement et de sauver le monde, on a déjà tenté plusieurs solutions. La solution reconnue par la majorité et comme étant la plus effective, c'est le sujet des parcs, réserves, et espaces protégés. Cependant les parcs subissent aussi l'invasion des humains.

Chaque année des millions de personnes retrouvent refuge dans nos parcs et réserves. Ils recherchent ici la simplicité, la beauté et la paix. Cependant nous voyons de plus en plus que ces personnes détruisent même cette zone protégée.

La curiosité est une caractéristique dominant chez l'être humain mais en ce cas la curiosité porte des ennuis. La majorité des personnes ne peut pas simplement suivre les sentiers, elle a besoin d'en découvrir plus. Ce que ces promeneurs ne réalisent pas c'est qu'en faisant leurs petites excursions, ils détruisent la végétation qui à son tour affecte les animaux. Est-ce que ça vaut la peine de plaire à notre curiosité?

Nous voyons aussi assez souvent des personnes qui jettent leurs déchets n'importe où. Il n'y a aucune raison valable pour ceci car il y a une abondance de poubelles dans ces parcs. Personnellement j'appelle ça de la paresse!

De plus, il y a toujours ceux qui méritent le nom de «dérangeurs». En donnant de la nourriture aux animaux, ils les rendent dépendants et éventuellement les empêchent d'agir dans leur propre environnement naturel. On voit aussi que la nourriture les rend souvent malades. Peut-on vraiment dire qu'on les a aidés.

À mon avis, il s'agit d'un simple manque de respect! Comme C.M. Vadrot le dit: «Il est parfois difficile de faire comprendre au public qu'un parc national est à la fois un musée de la nature et un espace vivant ouvert à tous, pas un simple espace «sous cloche». Selon la loi les parcs ont été créés en but de préserver un milieu contre tout effet de dégradation naturelle et de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect, la composition et l'évolution. On pourrait se demander «Pourquoi avoir des lois ou règlements qui ne sont pas suivis?». Est-ce que la meilleure solution serait d'engager plus de forestiers pour renforcer les lois? Ma réponse personnelle serait non, on doit changer la mentalité du monde pour s'assurer la survie de notre environnement. Pensez-y!

Sincèrement,

Gilles Bérubé
École Maurice-Lavallée
Edmonton, Alberta

Pensée de la semaine...

Tu supportes des injustices; console-toi, le vrai malheur est d'en faire.

(Démocrite)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Saint-Paul

Le Gala des Francoeurs pour les élèves des classes francophones

par JULES VAN BRABANT

C'est jeudi soir le 7 juin 1990, au petit théâtre de l'école régionale de Saint-Paul, qu'avait lieu le premier Gala (distribution de trophées d'excellence) pour les quelques 50 jeunes qui avaient participé aux activités socio-culturelles francophones au cours de l'année scolaire 1989-90. Ce programme fut mis sur pied par Richard Blouin, animateur culturel, embauché par la Commission scolaire de Saint-Paul #2228.

Une ambiance de GRAND GALA avait été créée par un décor approprié (conception d'Herman Poulin), par des jeux de lumières, par de gentilles hôtesses et par une athmosphère joyeuse créée par le maître de cérémonie Richard Blouin.

Avec la coopération des directeurs d'écoles, des professeurs, de quelques assistant(e)s (Anne Côté, France Smith, Aurèle Malo) de parents, de membres du comité socio-culturel de l'ACFA de Saint-Paul, et bien sûr de la participation enthousiaste des jeunes, ce projet innovateur fut qualifié de GRAND SUCCÈS par tous ceux et celles qui y ont pris part d'une façon ou d'une autre. En plus les spectateurs, qui avaient rempli la salle à craquer, étaient des plus réceptifs.

Les jeunes surtout ont démontré, par leurs chants, leurs pièces de théâtre (créations collectives), leurs poèmes individuels et autres numéros au programme, qu'ils et qu'elles étaient très fiers de pouvoir démontrer leur fierté exubérante d'appartenance et leur amour véritable pour la culture canadienne française.

Les spéciaux OSCARS FRANCOEURS, créés et façonnés par notre artiste sculpteur, Herman Poulin, furent distribués par une vingtaine de personnes qui ont oeuvré dans le domaine socio-culturel à Saint-Paul et par plusieurs administrateurs de la commission scolaire.

Donc «CHAPEAU!» à tous les organisateurs, à toutes les organisatrices et spécialement à Richard Blouin, qui par leur dévouement et leur zèle ont su transmettre cette fierté d'appartenance à nos chers jeunes.

Nous souhaitons fermement que cette enrichissante initiative continue et rapporte encore plus dans l'avenir.

À Saint-Paul ça marche!

• Edmonton

Une aide financière pour les habitants du nord

par MARTYNE COUTURE

Lac La Biche, Bonnyville et Fort McMurray sont parmi les régions où des entreprises ont reçu dernièrement une aide financière dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Alberta sur le développement du nord.

Cette nouvelle a été annoncée par le ministre d'État (Petites Entreprises et Tourisme), M. Tom Hockin, et par le ministre de l'Alberta responsable du Développement du nord, M. Al «Boomer» Adair.

Les deux ministres se sont dits satisfaits du succès de cette entente. M. Hockin a souligné que des petites entreprises de toutes les régions du nord ont été parmi celles qui ont reçu une aide durant la période d'application de l'entente.

«Je suis très heureux de constater l'ampleur de la croissance des entreprises au nord de l'Alberta et le rôle important que l'Entente Canada-Alberta a joué dans leur développement», a déclaré M. Hockin.

Approuvant les paroles de M. Hockin, M. Adair a ajouté: «Je suis sûr que les années 1990 constitueront une période de croissance pour le nord de l'Alberta, et je sais que les nombreuses entreprises et initiatives pédagogiques ainsi que les nombreux projets communautaires qui ont reçu une aide dans le cadre de l'entente joueront un rôle de premier plan dans cette croissance».

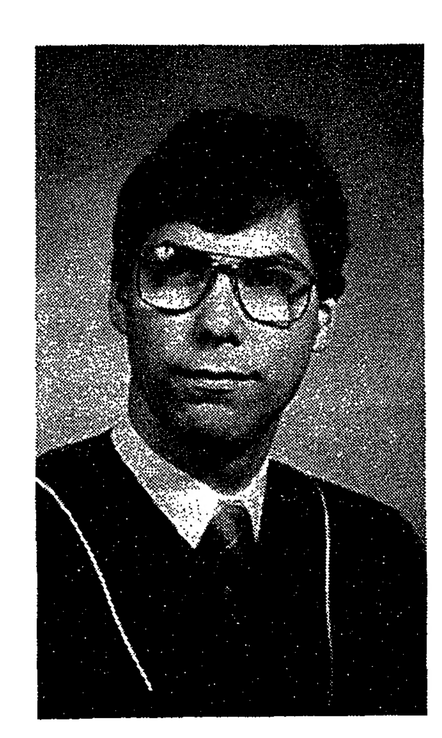
Parmi les projets accordés, plus d'un million de dollars a été distribué en tout, on retrouve:

- L'Alberta Vocational Centre, de Lac La Biche, recevra 26 000 $ pour modifier trois programmes d'études afin de permettre à des étudiants de suivre des cours dans des périodes de temps écourtées (Coût total du projet: 46 000 $).
- Bonnyville Health Centre, de Bonnyville, va recevoir 11 500 $ pour engager du personnel médical (Coût total du projet: 35 500 $).
- Friends of the Athabasca Oil Sands, de Fort McMurray, va recevoir 155 047 $ pour réinstaller un excavateur à godets au Oil Sands Interpretive Centre (Coût total du projet: 916 367 $).
- R.C. Morley, de Fort McMurray, va recevoir 4 965 $ pour mener une étude de marché sur la possibilité d'établir une fabrique de glace carbonique à Fort McMurray (Coût total du projet: 9 930 $).

Industrie, Sciences et Technologie Canada et la Direction générale du développement du nord de l'Alberta partagent les frais de l'entente auxiliaire sur le développement du nord.

Il s'agit d'une entente auxiliaire liée à l'Entente de développement économique et régionale (EDER) Canada-Alberta. Cette EDER facilite le partage des coûts et les autres efforts de coopération entre les gouvernements fédéral et provincial au profit des besoins de l'Alberta en matière de développement économique et régional.

Bachelier



ERIC GIGUÈRE, fils de monsieur et madame Jean-Claude Giguère d'Edmonton a récemment obtenu le diplôme de Bachelier en mathématiques (options informatique, combinatoire et optimisation) de l'Université de Waterloo à Waterloo, Ontario. Eric est présentement à l'emploi de Computer Systems Group de l'Université de Waterloo où il participe au développement de logiciels avancés.

Félicitations et meilleurs voeux de succès!

• Tangent

On y a fêté la Saint-Jean



Dimanche le 24 juin, nous avons fêté notre Saint-Jean. Quelques femmes du club Yramko ont vendu des goûters. Nous avons fait la fête à l'aire de repos du village de Tangent. Nous avons eu un concours de plantage de clous: chez les garçons, Paul Ouellet de Tangent a remporté les honneurs, tandis que Albani Tremblay de Marie-Reine a gagné du côté des hommes. À la sciotte, Louise Lepage de Donnelly a gagné dans la catégorie des femmes, Justin Lepage de Donnelly chez les garçons, et chez les hommes Jean Lapierre de Girouxville a gagné. Au godendore, l'équipe de Françoise Tremblay de Marie-Reine et Gisèle Pedneault de Falher ont remporté la palme chez les femmes, tandis que Léon Lepage de Donnelly et Richard Lepage de Reno faisaient de même du côté des hommes.

Un gros merci à tout ceux et celles qui ont participé au concours. Il y en avait 42. Un merci aussi à tout ceux qui se sont dérangés pour venir et faire de notre fête un succès.

Arts et spectacles

• Edmonton

La Girandole, 10 ans de danse

par RÉJEAN BOUTIN

C'est dans un esprit de fête et de grandes retrouvailles que l'Association La Girandole présentait le 2 juin dernier son 10e spectacle annuel, La Riboul-dingue.

En effet, sous le signe de la reconnaissance, en hommage aux artisans qui ont bâti l'Association et à ceux qui y travaillent encore généreusement, plus d'une cinquantaine de danseurs et danseuses ont tenu le public en haleine lors d'un spectacle varié, coloré, rempli d'humour et de prouesses. Des tout petits aux plus expérimentés, les danseurs et danseuses de La Girandole ont suscité à plusieurs reprises les applaudissements enthousiastes de l'auditoire, visiblement enchanté de la performance offerte.

C'est à la fin des années 1970, sous l'impulsion de quelques jeunes et talentueux pionniers, dont Pierre Lamoureux, Gilbert Parent et Suzanne Foisy, que se conjuguaient les véritables premiers efforts pour implanter et promouvoir la danse folklorique au sein de la communauté francophone d'Edmonton.

Après avoir dansé avec les Blés d'Or de Saint-Paul, madame Foisy, aidée de monsieur Ronald Boivin, fondait à l'automne 1979 deux troupes de danse à Edmonton: les Alouettes, pour les 9 à 11 ans, et les Arcs-en-ciel, pour les 12 à 17 ans. Monsieur Parent assumait la direction de la troupe d'adultes, La Girandole.

En mai 1980, l'école de danse Les Pas de l'Ouest est fondée et, la même année, elle est fusionnée avec les trois troupes de danse sous le nom unique de l'Association La Girandole d'Edmonton. En 1983, au noyau déjà existant, s'ajoutait la troupe des 6 à 8 ans, les Étincelles.

Et depuis dix ans, chaque saison de danse est couronnée par un spectacle annuel.

Plusieurs d'entre nous connaissent La Girandole pour l'avoir applaudi à la cabane à sucre annuelle ou à la parade du père Noël. Mais pour le spectacle de cette année, les organisateurs ont réuni un ensemble de conditions favorables qui donnaient au spectacle La Riboul-dingue son envergure et son efficacité.

Le véritable secret de La Girandole, celui qui assure son succès actuel et sa longévité, c'est le travail assidu et la passion contagieuse pour la danse d'une équipe généreuse, engagée à fond de train dans une aventure aux multiples facettes. Madame Marie Gamache, coordonnatrice artistique et doyenne de la troupe, met en scène depuis cinq ans les spectacles annuels de la troupe avec ingéniosité, créativité et humour. Mesdames Nicole et Michelle Hébert, danseuses étoiles de la troupe depuis huit ans, assurent l'enseignement des danses folkloriques aux plus jeunes. Depuis plus de deux ans, un comité de parents s'occupe du financement des activités de la troupe. Mesdames Claire Hébert, Gisèle Schmidt, Jeannine Sabourin, Lise Tremblay ainsi que monsieur Georges Sabourin voient à la tenue de livres, aux bingos, accessoires, costumes et décors, pour ne pas dire que ces bénévoles assument une large part du travail dans les coulisses... de l'exploit.

De M. Richard Hébert, la troupe a hérité d'un impressionnant dossier photographique de La Girandole à l'oeuvre. Quant à M. Paul Pelchat, président de l'Association, le programme détaillé du spectacle nous apprend que «ses mots d'encouragement ont toujours créé des miracles». Il faut croire que La Girandole est entre bonnes mains!

C'est donc par le travail passionné et sans relâche de ses animatrices, de son comité de parents, de ses danseurs et danseuses et enfin, de ses bénévoles, que l'Association a évolué, s'est fait connaître et suscite aujourd'hui le plus vif intérêt à l'étranger.

Bel exemple d'entreprise communautaire, La Girandole exprime et communique par la danse, la joie de vivre et le dynamisme d'une culture toujours bien vivante en Amérique. À en juger par la qualité du dernier spectacle, nous pouvons être assurés que les danseurs et danseuses de l'Association La Girandole, qui se rendent en Irlande bientôt, seront d'excellents ambassadeurs culturels de nos traditions à l'étranger. Souhaitons-leur bon voyage et que la fête continue!

Les Arcs-en-ciel interprétant une ronde chantée bien connue, La laine des moutons.

• Edmonton

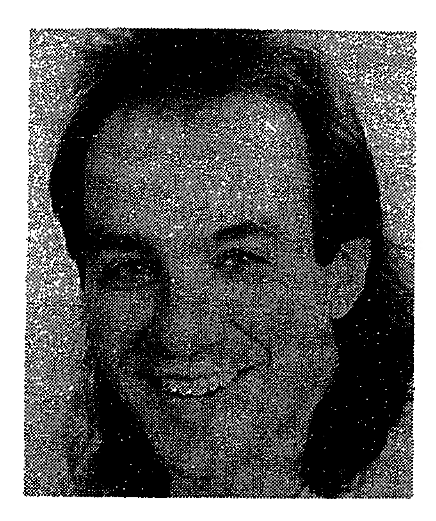
Lamoureux et Rieu au Festival de jazz

par ANDRÉ FRADETTE

Des ensembles francophones se sont produits au Festival de jazz d'Edmonton, dans la série de spectacles gratuits «Jazz Street», au Churchill Square, où une scène en plein air a été installée.

Le quatuor Paul Lamoureux d'Edmonton a joué, dimanche soir dernier, devant une foule assez nombreuse, enthousiaste par moments. Soliste du groupe, Paul Lamoureux a joué de ses compositions et des pièces populaires de jazz. Saxophoniste et flutiste, il affiche une bonne technique, à laquelle ce genre de répertoire populaire convient bien. Francophone originaire d'Edmonton, il vit maintenant aux États-Unis, où il fait carrière comme musicien de studio, principalement.

Le Trio Yannick Rieu de Montréal, qui a donné son spectacle au tout début du Festival, ne laisse pas de doute, quant à ses allégeances musicales. C'est du jazz dans la plus pure tradition, qui laisse beaucoup de place à l'improvisation, sans jamais manquer d'originalité. Le jeu du saxophoniste Yannick Rieu, soliste du groupe, reflète une excellente connaissance des grands courants, que ce soit le bop ou le free, et une volonté constante d'y mettre du sien, ce qui est très visible dans son interprétation des «standards» et ses compositions.



Paul Lamoureux

Cette année encore, le Festival de jazz d'Edmonton, qui s'est déroulé du 22 juin au 2 juillet, a eu beaucoup de succès. Des musiciens de jazz de renom, comme le saxophoniste Joe Henderson et le Modern Jazz Quartet, devenu une institution dans le jazz, étaient de passage dans la capitale, pour faire vibrer les amateurs qui n'ont pas souvent la chance de les entendre ailleurs que sur disque.

Agriculture

• Toronto

Les ministres de l'agriculture et le secteur agro-alimentaire

Les ministres fédéraux et provinciaux de l'Agriculture se sont réunis le 18 mai dernier pour étudier des questions majeures découlant de l'examen national de la politique agro-alimentaire. En particulier, les ministres ont vu dans le rapport du Comité de protection du revenu des producteurs de grains et d'oléagineux un élément capital de conception d'un programme prévisible et à long terme de protection du revenu des secteurs des grains et des oléagineux.

Après avoir reçu et étudié le rapport du Comité, les ministres ont convenu de diffuser le rapport et le document technique fournis par le Comité pour en stimuler l'étude ultérieure avec les groupes agricoles.

Ils ont aussi convenu qu'il fallait poursuivre le développement du programme proposé. La proposition englobe des éléments d'une formule de stabilisation du revenu net, ainsi qu'un programme de garantie de revenu brut qui offrirait une protection contre les pertes de revenu.

On a élargi le mandat du Comité pour permettre d'approfondir l'analyse et de poursuivre la conception du programme au cours de l'été. On a chargé le Comité de soumettre des recommandations concrètes sur la façon d'appliquer le programme pour la campagne agricole 1991-1992, à temps pour la Conférence fédérale-provinciale annuelle des ministres de l'Agriculture, qui se tiendra en août à Moncton.

Le Comité de protection du revenu des producteurs de grains et d'oléagineux compte parmi les groupes du gouvernement et de l'industrie créés dans le cadre de l'Examen de la politique agro-alimentaire. Il se compose de 33 représentants de groupes agricoles, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Vu que le rapport sur les grains et les oléagineux entraîne des implications pour d'autres secteurs de denrées, les ministres ont vivement proposé qu'on étende l'information sur les autres secteurs et qu'on la présente à Moncton.

Les ministres ont aussi diffusé un document de travail préparé par le Comité fédéral-provincial de protection du revenu, document qui traite d'une façon plus générale de la structure de protection du secteur agricole.

À leur réunion de Moncton, les ministres examineront les coûts et les avantages du programme proposé, ainsi que la nature du partage des coûts. Ils ont établi qu'il importait de faire participer les exploitants agricoles au débat portant sur le partage des coûts des programmes de protection du revenu.

Les ministres ont examiné une structure et des principes touchant les rôles et les responsabilités des deux paliers de gouvernement. Ils ont convenu de la nécessité de définir avec plus de précision leurs rôles respectifs, notamment les moyens de régler les problèmes urgents. L'objectif consiste à concevoir une méthode cohérante, plus prévisible et plus ouverte pour relever les défis présentés dans l'étude de la politique agro-alimentaire.

Les sous-ministres fédéraux et provinciaux affineront cette structure et continueront la description du niveau du soutien financier de leur gouvernement à harmoniser leurs activités.

Les ministres ont aussi reconnu les problèmes posés par la situation immédiate du revenu agricole. Ils sont parvenus à une entente de principe sur la façon dont il faudrait répartir entre les provinces les 450 millions de dollars en soutien fédéral aux producteurs de grains et d'oléagineux, ainsi que sur la nature des dispositions de partage des coûts. Au cours des prochaines semaines, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux mettront au point, d'une façon bilatérale, les détails de l'entente.

Vu l'ampleur et la gravité du problème de la Saskatchewan, les ministres ont établi que le gouvernement fédéral et la Saskatchewan formuleraient des dispositions spéciales de partage des coûts.

Ils ont aussi insisté sur la nécessité de s'assurer que le programme de protection du revenu à long terme en cours de conception contribue à éviter d'avoir à dispenser ultérieurement une assistance spéciale.

Enfin, les ministres ont discuté de ce à quoi ils s'attendaient pour leur conférence annuelle et de leur désir d'examiner l'évolution de tout l'examen de la politique. Les ministres sont conscients du fait qu'il faudra prendre plusieurs décisions capitales. Ils ont signalé qu'ils étaient disposés à travailler en collaboration pour résoudre les problèmes épineux qui se posent à l'industrie agro-alimentaire du Canada.



Carrières et professions

Le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton

Recherche des professeurs pour le programme d'immersion française et le programme pour francophones dans les domaines suivants:
- Éducation physique au secondaire - Programme pour francophones
- Musique à l'élémentaire - Programme d'immersion française et pour francophones



S.v.p. contacter M. Tony Filewych
Département des ressources humaines
Écoles catholiques d'Edmonton
Tél.: 441-6097

CWA CAMPBELL WOODALL & ASSOCIATES
CONSULTING ENGINEERS LTD.

INGÉNIEUR CIVIL

(structures)

Le candidat recherché travaille présentement mais est bloqué dans le système de promotions. Il doit avoir une bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite en vue d'un important projet en Afrique. Il doit posséder une maîtrise ou des cours de perfectionnement et un minimum de deux ans d'expérience. Veuillez faire parvenir une lettre de présentation et un curriculum vitae en toute confidence à l'adresse suivante.

Campbell Woodall & Associates
Consulting Engineers Ltd.
250, 1210 - 8e Rue S.O.
Calgary, Alberta
T2R 1L3

BANQUE DU CANADA
Siège d'Ottawa

Programmeurs de système

La Banque du Canada cherche à combler des postes de programmeurs de système IBM au sein de son département de l'Automatisation dans les domaines suivants :

Logiciel de réseau et logiciel CICS

Le contexte d'exploitation de la Banque du Canada comprend plusieurs ordinateurs de type 308X/3090 avec système d'exploitation MVS/JES2 situés à divers endroits de la région d'Ottawa. Le réseau de type SNA VTAM/NCP exploite à chacun de ces endroits plusieurs ordinateurs frontaux 37X5.

Les programmeurs de système sont chargés de l'élaboration, de l'adaptation, de la mise à l'essai, de la documentation et de la mise en service du logiciel CICS ou du logiciel de réseau et des produits connexes. Les titulaires assurent en outre un soutien opérationnel continu en trouvant des solutions aux problèmes de performance, de fiabilité et de fonctionnalité.

En tant que membres du Service des logiciels de base, les titulaires de ces postes doivent avoir une expérience des systèmes MVS/XA d'IBM et une bonne connaissance des logiciels utilités acquise pendant au moins trois ans de travail avec ces derniers.

Les candidat(e)s détiendront un diplôme universitaire en informatique et auront acquis un minimum de quatre années d'expérience ou une combinaison équivalente de scolarité et d'expérience. Une expérience de la mise au point des logiciels visant à améliorer leurs performances serait souhaitable.

Les candidat(e)s motivé(e)s ayant d'excellentes aptitudes à la communication trouveront ces postes stimulants et enrichissants.

La Banque du Canada offre des traitements concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux, un milieu de travail exceptionnel ainsi que des possibilités de perfectionnement et d'avancement professionnel.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par ces emplois, qui se trouvent à Ottawa, sont prié(e)s de faire parvenir un curriculum vitae détaillé faisant état de leur formation, de leur expérience et de leurs attentes salariales avant le 27 juillet 1990, au **chef du Service de la dotation en personnel, Banque du Canada, 234, rue Wellington, Ottawa, Ontario K1A 0G9.**



BANQUE DU CANADA

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary de **13 h 00** à **14 h 00** tous les samedis



CONSERVONS NOS SOLS

Carrières et professions

POSSIBILITÉS D'EMPLOI ET DE FORMATION

En collaboration avec le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada



La Société Éducative du
PROJET CONJOINT DE L'ALBERTA
210, 8925-82 Ave. Edmonton, Alberta T6C 0Z2 tél:(403) 468-6983 fax: 468-1599

est à la recherche

de 3 personnes intéressées à la formation en collecte de fonds et marketing

- Opportunité d'apprendre tout en travaillant

EXIGENCES:
Avoir terminé sa 12e année ou équivalent, parler et écrire correctement le français et si possible l'anglais, avoir des aptitudes en relations publiques, en travail d'équipe, et avoir de la compétence en recherches.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
Avoir été sans emploi depuis les 24 des 30 dernières semaines.

Le projet débutera le 31 juillet, pour une durée de 35 semaines.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E), alors adressez-vous à Sophie Fay, au 468-6983.

La Commission culturelle fransaskoise
et
la Société canadienne-française de Prince Albert
sont à la recherche d'un

SCFPA

ANIMATEUR (MUSIQUE)

Artiste-en-résidence 1990-1991

Fonctions:
Sous l'autorité de l'agent du développement artistique à la Commission culturelle fransaskoise et du bureau de direction de la Société canadienne-française de Prince Albert, dans le cadre du programme **Artiste-en-résidence** du ministère provincial de la Culture, du Multiculturalisme et des Loisirs, l'artiste sera appelé à établir à Prince Albert un programme de formation et de développement musical. L'animateur offrira des ateliers de formation dans certaines écoles fransaskoises et d'immersion dans la communauté, travaillera avec des adultes et verra à établir un atelier de musique (semblable au MAT du Collège Mathieu ou au 100 Noms au Manitoba). L'artiste consacrera 50 pour cent de son temps au développement musical de la communauté de Prince Albert. L'autre 50 pour cent de son temps sera consacré au développement professionnel de ses propres oeuvres. L'artiste sera encouragé de faire connaître ses oeuvres publiquement, par l'entremise de spectacles, d'enregistrements, etc. Il sera également encouragé à faire connaître les talents de ses étudiants.

Exigences:
- formation dans le domaine de la musique (instrument, voix, composition);
- connaissance de l'organisation technique d'un spectacle musical (sonore, éclairage, etc.);
- bonne connaissance du milieu francophone de la Saskatchewan;
- une habileté à travailler en équipe et avec des bénévoles;
- bonne maîtrise de l'anglais et du français;
- un bons sens d'initiative;
- une habileté dans la relation publique.

Rémunération: Salaire minimum - 20 000,00 $. Contrat de 12 mois.

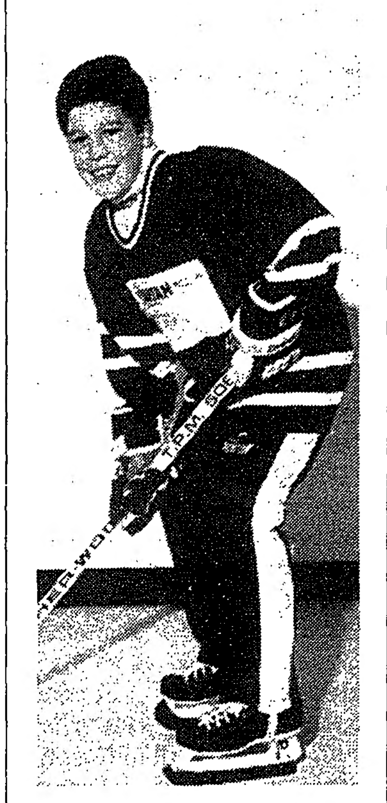
Date limite du concours: le 15 août 1990.

Date d'entrée en fonction:
Le 15 septembre 1990. L'artiste devra accepter de résider à Prince Albert pour la durée du contrat.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Laurier Gareau
a/s La Commission culturelle fransaskoise
514 avenue Victoria est, suite 218
Régina (Saskatchewan)
S4N 0N7

Pour de plus amples renseignements: Laurier Gareau (306) 565-8916 ou Rita Denis (306) 922-4384

Nos jeunes étoiles du hockey



BARTAN BOBCATS ATOM «A»

Nom: **Colin Ulliac**
Âge: **11 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Mark Messier**
Position préférée: **Défense**
Sports et activités préférés: **Baseball, hockey, prendre soin de son hamster**

Colin patine depuis l'âge de 8 ans, et joue au hockey depuis l'âge de 9 ans. Son plus grand désir est de devenir un gardien de but.



KIWANIS INTERNATIONAL PEE WEE «B»

Nom: **Patrick Rioux**
Âge: **13 ans**
Équipe de hockey préférée: **Canadiens**
Joueur de hockey préféré: **Stéphane Richer**
Position préférée: **Ailier droit**
Sports et activités préférés: **Hockey, ballon volant et natation**

Son plus grand désir est devenir un artiste, car il aime beaucoup les arts.

Bloc-notes

une courtoisie de...



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

3/8

Tout l'été, Entre Femmes t'invite à venir rencontrer des femmes et des enfants francophones au parc Bonnie Doon (93e Av. - 93e Rue) le jeudi vers 11h30. Viens pique-niquer avec nous!

31/8

L'École enfantine (pré-maternelle) accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements ou pour inscrire votre enfant, appeler Carole au 434-5767 ou Sylvie au 461-2896.

3/8

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent - Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

7/9

Tangent - Heures d'ouverture pour les mois d'été pour la bibliothèque au centre culturel à Tangent: lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour info: Annie au 359-2126.

7/9

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 10 h 00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Régionale de Rivière-la-Paix

HISTOIRE DE GUY BALLATER, WHITEMUD CREEK

Livre d'histoire maintenant disponible au coût de 55,00 $.

Repassez l'histoire des paroisses, des écoles et de la communauté.

Revivez vos connaissances en parcourant près de 400 biographies des familles locales d'autrefois.

Pour vous procurer un livre, contactez:

Mme Eva Johnson au **837-8207**
Mme Berthe Cloutier au **837-2519**
Francine's Gift Shop au **837-2484**
La Société historique au **925-3801.**

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Une session PRH (Personnalité et relations humaines) sous le thème: Approche de soi par le corps aura lieu le 3 août (soir); les 4, 5 et 6 août (jour) et les 10 et 11 août (jour) par Simone Michaud, 9316, 82e Avenue, Edmonton. Objectifs: se mettre à l'écoute de son corps; pour prendre conscience des «messages» qu'il donne; pour apprendre à reconnaître les sensations à contenu psychologique en vue de les déchiffrer et de les analyser; afin de s'apprivoiser à son monde intérieur. Pour plus d'informations, appeler au 466-0579.

Offrez-vous une bonne eau, sans chlore, ni odeur directement du robinet pour 2 sous le litre. Essayez notre produit une semaine sans obligation. Appelez Pierre au 457-3203.

27/7

Présentement la coop «Le Quartier du Collège» accepte les demandes des gens voulant être sur la liste d'attente pour un appartement à louer. Il y a possibilité de subvention. Pour plus d'informations, contactez Johanne Mercier au 431-1034.

3/08

Air Canada est à la recherche d'un(e) employé(e) de bureau temporaire pour seconder dans les tâches de travail et de relève pendant les vacances. Le travail se fera sur une base de «au besoin» et les assignations variront entre une période, d'une journée à 4 semaines. Les intéressé(e)s doivent posséder une 12e année ou l'équivalent, d'excellentes compétences en dactylographie, traitement de texte, et des compétences en sténographie et écriture. S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à: Air Canada, C.P. 9840, Edmonton, Alberta, T5J 2T2.

20/7

CALGARY

Avez-vous besoin d'aide? Si oui, employez un jeune de 12 à 15 ans, de la Coopérative jeunesse de service de Saint-Isidore. Appelez-nous au 624-4640. Nous attendons vos appels.

10/08



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 90-0628. **Société Radio-Canada,** L'ensemble du Canada. RENOUVELÉ - Licences visant l'exploitation des réseaux MA et MF de langues anglaise et française de la Société Radio-Canada et des entreprises de radiodiffusion MF énumérées dans la décision, du 1er avril 1991 au 31 mars 1992. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada», Partie I, aux Bureaux du C.R.T.C.; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du C.R.T.C. prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa/Hull (819) 997-2429; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada



Travaux publics Canada / Public Works Canada

MODIFICATION À UN APPEL D'OFFRES

Changement au dépôt des soumissions

Projet n° 623512 - pour SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA, Sunchild O'Chiese Health Centre, Rocky Mountain House, Alberta, Rénovations, agrandissement et travaux relatifs.

Les sous-traitants pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions de l'Alberta Limitée, n° 205, 7803 - 50e Avenue, Red Deer, Alberta, T4P 1M8 pas plus tard que le mardi 24 juillet 1990 à 14 h 00 et non pas par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions de l'Alberta Limitée situé à Edmonton, tel qu'annoncé précédemment.

Canada

Nécrologie

CORMIER

Est décédé le 26 juin, à Westlock, à l'âge de 65 ans, M. Georges Arthur Cormier.

Il laisse dans le deuil son épouse Louise, ses trois filles: Alena (Ronald) de Stony Plain, Lynda (Bob) et Lynn (Warren) d'Edmonton; trois fils: Albert (Sharon) de Westlock, Daniel (Linda) également de Westlock et Ronald d'Edmonton; 5 petits-enfants, deux frères Clifford de Westlock, Fred d'Edmonton, deux soeurs Yvonne Vandal et Lee Cormier d'Edmonton.

Les funérailles ont été célébrées le 30 juin dernier à Westlock.

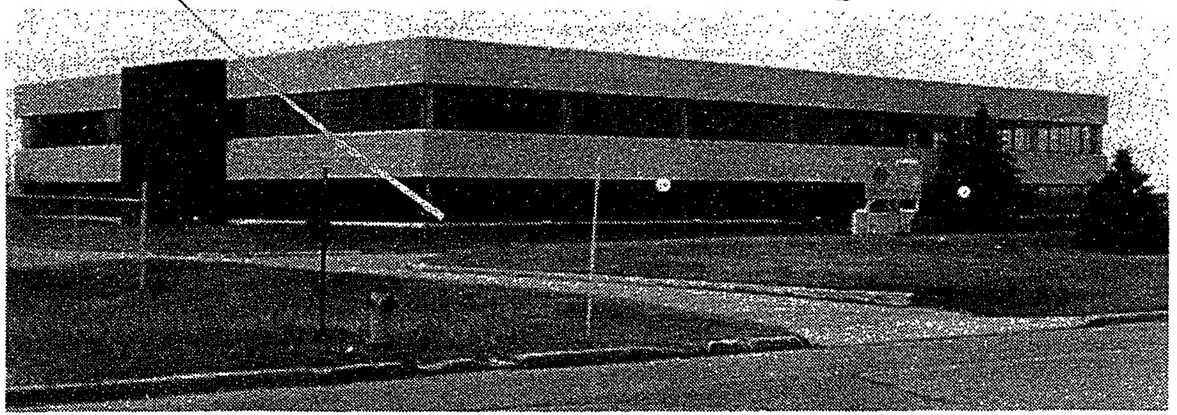
ROCHETTE

Est décédé le 25 juin, à Edmonton, à l'âge de 84 ans M. Achille Joseph Rochette.

Il laisse dans le deuil un fils Lionel (Claire) de Fonthill (Ontario), et sept filles: Jeannine (Joseph) Verreault de Tangent, Réjeanne Perron de Rivière-la-Paix, Thérèse Beaulieu d'Edmonton, Rita (Alphonse) Doucet d'Eaglesham, Cécile (Yvon) Aubry et Jacqueline (James) Findlay, tous d'Ottawa et Annette (François) Poirier de Repentigny (Qc), 20 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont été célébrées le 30 juin à la Chapelle Wild Rose d'Edmonton.

CHFA a déménagé



Depuis le 9 juillet, CHFA a emménagé dans de nouveaux locaux. Leur nouvelle adresse est 7909 - 51e Avenue, à Edmonton, et on peut les rejoindre par téléphone au 468-7500.

(Photo Martin Brault)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 14 au 20 juillet 1990

SAMEDI

- 16h05 SAMEDI PM
- 17h05 BASEBALL DES EXPOS: Montréal à Atlanta
- 19h30 EXPÉDITION
- 20h00 LA MER À VOIR
- 20h30 UNIVERS INCONNUS
- 21h30 LE TÉLÉJOURNAL
- 21h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 22h05 TÉLÉ-SÉLECTION: Meurtres au 43e étage

DIMANCHE

- 17h00 SECOND REGARD
- 18h00 LE TÉLÉJOURNAL
- 18h05 VISIONS D'ICI
- 19h00 SPÉCIAUX VARIÉTÉS: L'humeur à l'humour
- 20h00 LES BEAUX DIMANCHES
- 22h25 LE TÉLÉJOURNAL
- 22h45 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h00 CINÉ-CLUB: Octobre

LUNDI

- 17h00 L'HEURE G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LA COUR EN DIRECT
- 19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h30 DES JARDINS D'AUJOURD'HUI
- 20h00 LES FRANCOPHOLIES
- 21h00 LES NOUVELLES BRIGADES DU TIGRE
- 22h00 LE TÉLÉJOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h45 L'HEURE G
- 23h45 COURTS MÉTRAGES: Les métamorphoses d'André Malraux

MARDI

- 17h00 L'HEURE G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LA COUR EN DIRECT
- 19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h30 GÉNIES EN HERBE
- 20h00 LE FUNESTIVAL: Fantomas se déchaîne
- 22h00 LE TÉLÉJOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h45 L'HEURE G
- 23h45 CINÉMA: La Mafia VII

MERCREDI

- 17h00 L'HEURE G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LA COUR EN DIRECT
- 19h00 BASEBALL DES EXPOS: Montréal à Cincinnati
- 21h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 22h00 LE TÉLÉJOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h45 L'HEURE G
- 23h45 CINÉMA: Bataille de la vallée du diable

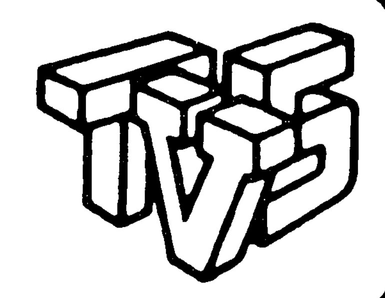
JEUDI

- 17h00 L'HEURE G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LA COUR EN DIRECT
- 19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h30 LES GRANDS FILMS: Joshua, hier et aujourd'hui
- 22h00 LE TÉLÉJOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h45 L'HEURE G
- 23h45 CINÉMA: Victime de guerre

VENDREDI

- 17h00 L'HEURE G
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 LA COUR EN DIRECT
- 19h00 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h30 BOUFFÉE DE SANTÉ
- 20h00 LE NORD ET LE SUD
- 21h00 LE CLAN
- 22h00 LE TÉLÉJOURNAL
- 22h20 LE POINT
- 22h45 L'HEURE G
- 23h45 CINÉMA: Les yeux de Laura

La télévision internationale de langue française



Semaine du 14 au 20 juillet 1990

SAMEDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 PARCOURS
- 18h30 SACRÉE SOIRÉE
- 20h00 BATTLING LE TENEBREUX
- 21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
- 21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h15 PARCOURS
- 23h15 SACRÉE SOIRÉE
- 24h45 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE
- 18h00 APOSTROPHES
- 20h30 LATITUDES
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h00 EXPÉDITION CHASSE ET PÊCHE
- 22h30 APOSTROPHES
- 01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 OBJECTIF JEUNES
- 18h30 AUTANT SAVOIR
- 19h00 THALASSA
- 20h00 SANTÉ À LA UNE
- 21h00 ESPACE FRANCOPHONE
- 21h30 SCULLY RENCONTRE
- 22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h30 L'INFO-5
- 23h00 OBJECTIF JEUNES
- 23h30 AUTANT SAVOIR
- 24h00 THALASSA
- 01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 EUROPE CENTRALE DE A À Z
- 18h30 DE CHAOS À K.O.
- 20h30 CIEL, MON MARDI!
- 22h25 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h55 L'INFO-5
- 23h25 EUROPE CENTRALE DE A À Z
- 23h55 DE CHAOS À K.O.
- 01h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 BIZNESS NEWS
- 19h00 LÉGENDES DU MONDE
- 19h30 TÉLÉOBJECTIF
- 20h30 PARE-CHOCS
- 21h00 MILLE BRAVO
- 22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 23h00 BIZNESS NEWS
- 24h00 LÉGENDES DU MONDE
- 24h30 TÉLÉOBJECTIF
- 01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 EX-LIBRIS
- 19h00 AVIS DE RECHERCHE
- 20h30 TÉLÉOBJECTIF
- 21h30 CARABINE FM
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h25 L'INFO-5 (2e édition)
- 22h55 EX-LIBRIS
- 23h55 AVIS DE RECHERCHE
- 01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 L'INFO-5 (2e édition)
- 18h00 TELL QUEL
- 18h30 TÉLÉSCOPE
- 19h00 SPÉCIAL CINÉMA
- 20h00 SANTÉ VISIONS
- 20h30 AUTANT SAVOIR
- 21h00 CARGO
- 21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h15 L'INFO-5 (2e édition)
- 22h45 TELL QUEL
- 23h15 TÉLÉSCOPE

• Ottawa

Plein feu sur la formation des prêtres

«La formation des prêtres dans les circonstances actuelles» va être au centre des délibérations lors du prochain Synode des évêques qui aura lieu à Rome du 30 septembre au 28 octobre 1990.

Entre temps, la Conférence des évêques catholiques du Canada poursuit ses préparatifs en vue de cette rencontre internationale. En guise de préparation éloignée, la C.E.C.C. a rédigé un rapport-synthèse à l'intention du secrétariat du Synode à Rome. C'est en fait la réponse concrète aux «Lineamenta», document romain envoyé aux conférences épiscopales en vue d'une première consultation sur le thème du Synode. Ce rapport-synthèse a été étudié par tous les évêques canadiens à l'occasion de leur assemblée plénière, en octobre 1989.

Dans le cadre de cette même rencontre, les évêques canadiens ont élu leurs délégués à ce Synode soit Mgr Aloysius Ambrozic, nouvel archevêque de Toronto, Mgr Henri Goudreault, évêque de Labrador City-Schefferville, Mgr Frederick Henry, évêque auxiliaire à London, et Mgr Martin Veillette, évêque auxiliaire à Trois-Rivières. Ils ont également choisi deux substituts, Mgr John O'Mara, évêque de Thunder Bay, et Mgr Raymond Saint-Gelais, évêque de Nicolet. Le Saint-Père a ratifié l'élection de ces évêques en janvier dernier. À remarquer que Mgr Maxim Hermaniuk est membre d'office de la délégation canadienne en sa qualité de métropolite des Ukrainiens catholiques du Canada.

Depuis octobre 1989, ce Comité s'est réuni à trois reprises. Dans le cadre de ces rencontres, il a échangé sur le thème proprement dit du Synode, en faisant référence aux circonstances actuelles de la formation des prêtres dans le monde et, plus particulièrement, ici même au Canada. Il a repris attentivement le rapport-synthèse envoyé à Rome afin de se familiariser davantage avec les principales observations faites par les évêques canadiens sur le sujet. Il s'est également interrogé sur la façon de stimuler les diocèses à faire leur propre réflexion sur le thème du Synode. À cet effet, le Comité a préparé deux courts questionnaires, l'un destiné aux laïques et ce, par le biais des Conseils diocésains ou paroissiaux de pastorale, et l'autre à l'intention des prêtres. Par ces initiatives, la délégation canadienne souhaite une prise de parole à ces divers niveaux. De plus, elle se dit prête à accueillir toute suggestion ou tout rapport relatif au thème de ce Synode.



Mgr Maxim Hermaniuk

Dans le cadre de ses trois rencontres, le Comité de préparation au Synode a également échangé sur une gamme de sujets appropriés dont la formation permanente des prêtres, l'influence du sécularisme sur la mentalité et les attitudes des prêtres et des futurs prêtres, et la relation entre les ministères ordonnés et non ordonnés dans l'Église.

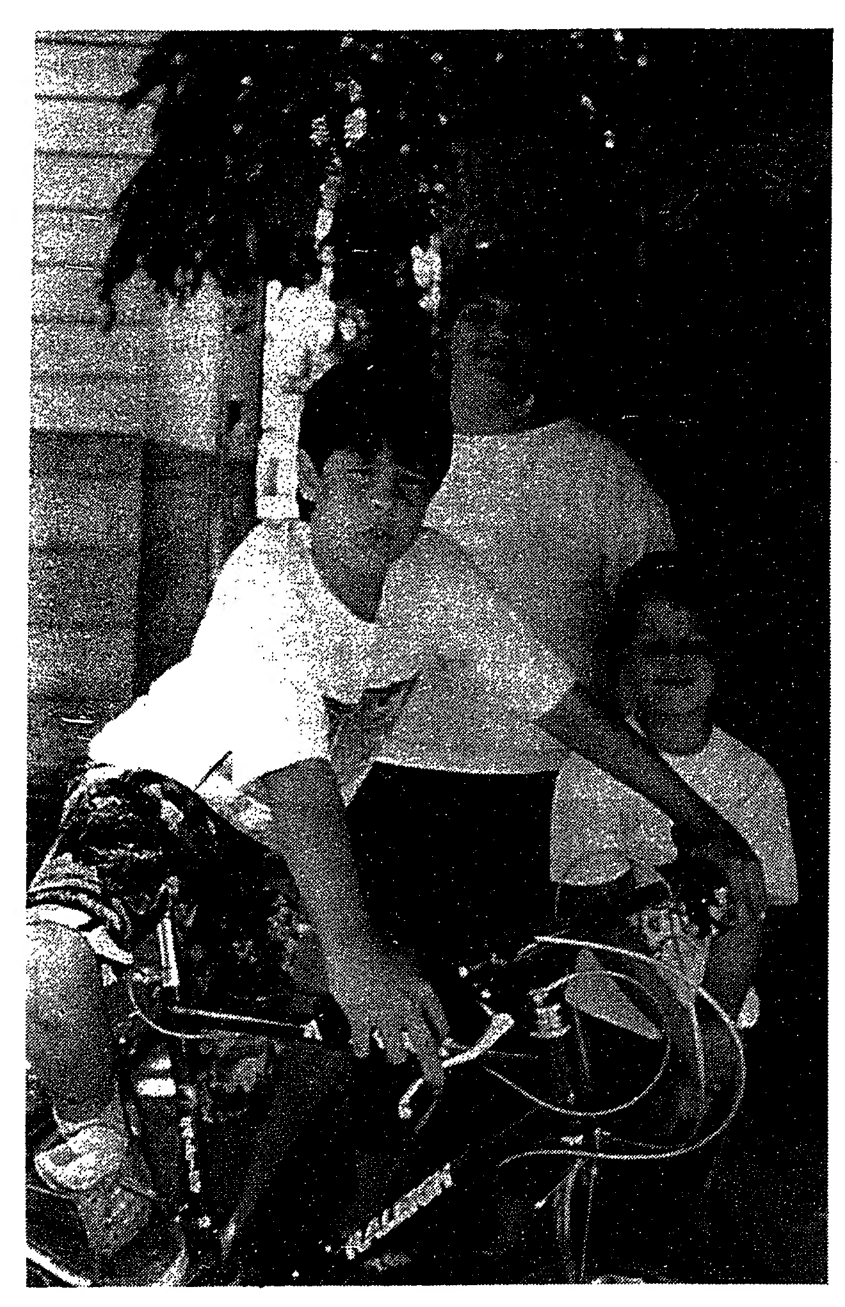
À remarquer que la tâche de ce Comité va s'intensifier après qu'il aura reçu le document de travail du Synode, prévu pour juin 1990. Entre temps, il a invité certains groupes cibles à se prononcer sur le thème du Synode, entre autres, les directeurs de Séminaires, les responsables de la formation permanente des prêtres, et les séminaristes. De plus, il songe à organiser quelques tables rondes sur ce sujet.

Fort de ses propres échanges et de l'information reçue, le Comité de préparation va élaborer quelques projets de textes susceptibles d'être présentés au Synode au nom de l'épiscopat canadien. Ces textes vont reprendre les aspects les plus pertinents de la formation des prêtres au sein de l'Église catholique du Canada. Auparavant, ils seront cependant soumis à tous les évêques réunis en assemblée plénière, au mois d'août 1990. Dans le cadre de cette rencontre annuelle, une journée complète sera en effet consacrée au thème du prochain Synode.

Par ailleurs, à la première rencontre, le 30 avril dernier, le récent Comité de la C.E.C.C. sur les cas d'agression sexuelle a convenu de communiquer avec le Comité de préparation au Synode afin de lui faire part de ses observations, de ses préoccupations et de ses actions pastorales éventuelles dans le domaine de la formation des prêtres.

Les Synodes ont pour but d'assister et de conseiller le Saint-Père sur les questions pastorales de grande importance pour la vie de l'Église universelle. Quelque 200 évêques seront présents à ce Synode, représentant les divers pays du monde entier.

Le nouveau vélo de Luc

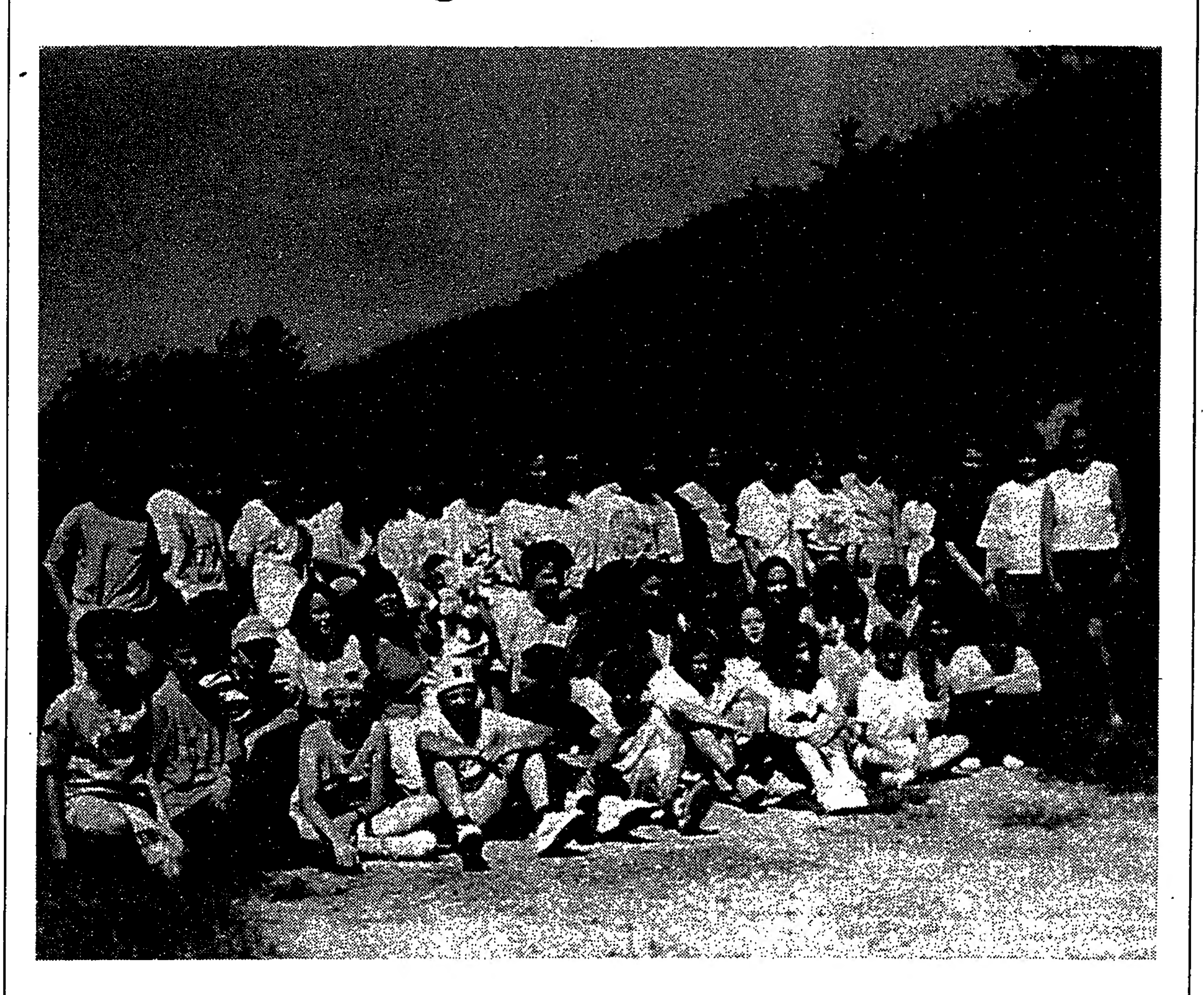


par MARTYNE COUTURE

Nicolas Bélanger semble fier de poser avec son grand frère Luc. C'est que son aîné a gagné un bon d'achat de 250 $ de Western Cycle lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste pour avoir participé à la parade des vélos le 23 juin dernier. Grâce à ce chèque, remis par Gisèle Bouchard du conseil exécutif de FJA, Luc Bélanger en a profité pour faire l'acquisition d'un vélo de montagne 18 vitesses. La remise de ce prix a été rendue possible grâce à une commandite du restaurant Boston Pizza dont M. Georges Arès est propriétaire.

• Bonnyville

L'école Dr Bernard Brosseau visite l'école Héritage



par YVONNE VERAART

C'est le jeudi 14 juin 1990 que la chorale de l'école Dr Bernard Brosseau de Bonnyville est partie en voyage dans le Grand Nord. Après plusieurs mois de correspondance avec les élèves de la 5e à 8e année de l'école Héritage de Jean-Côté, la chorale a entrepris cette aventure qui leur a permis de rencontrer leurs nouveaux amis tout en visitant cette région de notre province si riche en culture française. Et quel voyage inoubliable! L'accueil dans les familles fut chaleureux et très sécurisant pour les trente et un membres de la chorale. Le vendredi, les jeunes ont bénéficié du temps passé dans l'école Héritage et ont joui de leur participation au «festival sur la plaine». Comme il y a du talent dans ce coin du pays!

C'est avec fierté que la directrice, Mme Yvonne Veraart, originaire de Falher, a dirigé la chorale en chansons pour remercier les gens de la communauté de leur hospitalité. C'est avec le coeur comblé de beaux souvenirs que les jeunes de la chorale ont entrepris le voyage de retour, avec espérance de revoir leurs nouveaux amis l'an prochain, à Bonnyville!

• Falher

Grand succès du Festival des écoles



Normande Bouchard, présidente de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, Claire Foisy, professeur et les jeunes de la 1ère année de l'école de Girouxville.

Le 1er juin 1990, avait lieu à Falher, le Festival des écoles. Cet événement culturel s'est avéré un grand succès dans la région car plus de 324 jeunes de Donnelly, Falher, Girouxville et Jean-Côté ont participé cette année au Festival.

L'ACFA régionale de Rivière-la-Paix félicite tous les jeunes qui ont su si bien faire valoir leurs talents et tous les professeurs qui ont su donner d'eux-mêmes pour les aider à réaliser leur présentation.

Félicitations aussi aux membres du comité organisateur, sous l'initiative de la Débâcle (troupe d'artistes amateurs), qui à tous les deux ans organisent le Festival des écoles. Quel bel engagement de leur part et quelle grande richesse ils apportent à la belle région de Rivière-la-Paix. Que la Débâcle continue toujours le beau travail qu'elle accomplit et que tous les jeunes continuent aussi à prendre part au Festival des écoles.

• Ottawa

Nomination de Denis Lord

La nomination de **Denis Lord** au poste de directeur régional des services français en Alberta a été annoncée par Raymond J. Marcotte, vice-président associé à l'exploitation de la radio-télévision régionale. Cette nomination est entrée en vigueur le 1er juillet. Elle fait suite à la prise de retraite de Paul Dumaine.

Né en Alberta, M. Lord est entré à Radio-Canada en 1974 à Edmonton comme annonceur à CHFA. Il est ensuite passé à la télévision devenant réalisateur à CBXFT (Edmonton) puis à CBOFT (Ottawa). M. Lord a été directeur de la planification au Service du Nord à Ottawa, jusqu'à son retour à Edmonton en 1988 comme directeur de la télévision française en Alberta.



Denis Lord

Super fête «Héroux au pays du survenant»

Tous les descendants de Jean Hérou, en ligne directe ou par alliance ainsi que leurs ami(e)s sont cordialement invité(e)s à la grande rencontre annuelle qui se tiendra au «Chenal du Moine» à Sainte-Anne de Sorel, samedi le 11 août prochain.

AU PROGRAMME: réunion d'information (assemblée générale); croisières dans les îles; buffet gargantuesque incluant bien sûr, la fameuse gibelotte des îles; beaucoup d'animation et de cousinage. Tout ça pour 25 $ seulement.

Inscrivez-vous rapidement. Le nombre de places est limité.

Info: Laurent Héroux à Richelieu au (514) 743-3156; Noël Héroux à Richelieu au (514) 742-1161 et Sylvio Héroux à Québec au (418) 653-2137.